

Communiqué de Presse

Direction de la Communication

Réf: 448f09

Tél. +33 (0)3 88 41 25 60

Fax +33 (0)3 88 41 39 11

Internet: www.coe.int

e-mail: pressunit@coe.int



47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République
yougoslave de
Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Le Prix « Balance de Cristal de la justice pénale » 2009 décerné au projet polonais

Strasbourg, 05.06.2009 – Le Prix « Balance de Cristal de la justice pénale » 2009 a été décerné au Service polonais des établissements pénitentiaires de la Commission centrale pour son projet «Le travail volontaire des détenus en Pologne».

Trois distinctions spéciales ont été attribuées au cours de la séance plénière du Forum de la justice, à Bruxelles, aux candidats suivants :

- le parquet général du Land de Brandebourg (Allemagne), pour le projet SAS - justice électronique utilisé par ses services
- l'Association pour la probation et la médiation au sein de la Justice (République tchèque), pour son projet de parrainage
- le tribunal de première instance d'Amsterdam, Service du droit pénal (Pays-Bas), pour son projet Droit pénal européen et Chambre des droits de l'homme.

La Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe, Maud de Boer-Buquicchio, a prononcé avant la cérémonie de remise des prix une allocution sur les valeurs communes du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne en faveur de l'amélioration du fonctionnement des systèmes judiciaires.

Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne ont créé en 2005 le prix européen bisannuel « Balance de Cristal de la justice » pour récompenser les pratiques novatrices en matière d'organisation et de procédure au sein de la justice civile. En 2009, pour la première fois, un prix a été mis en place pour les projets visant à améliorer, dans le domaine de la justice pénale, l'organisation de la justice et la procédure judiciaire, la compréhension mutuelle et la mise en commun des meilleures pratiques. Le prix « Balance de Cristal de la justice pénale » a pour objectif de faire connaître et de promouvoir les pratiques novatrices et efficaces mises en place dans le déroulement de la procédure pénale et l'organisation des tribunaux, en vue d'améliorer le fonctionnement du système public de la justice pénale dans les États membres de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe.

Pour de plus amples informations : www.coe.int/CEPEJ

Contact : Giuseppe Zaffuto, Direction de la Communication
portable +33 (0)6 86 32 10 24, giuseppe.zaffuto@coe.int

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez: Council.of.Europe.Press@coe.int